

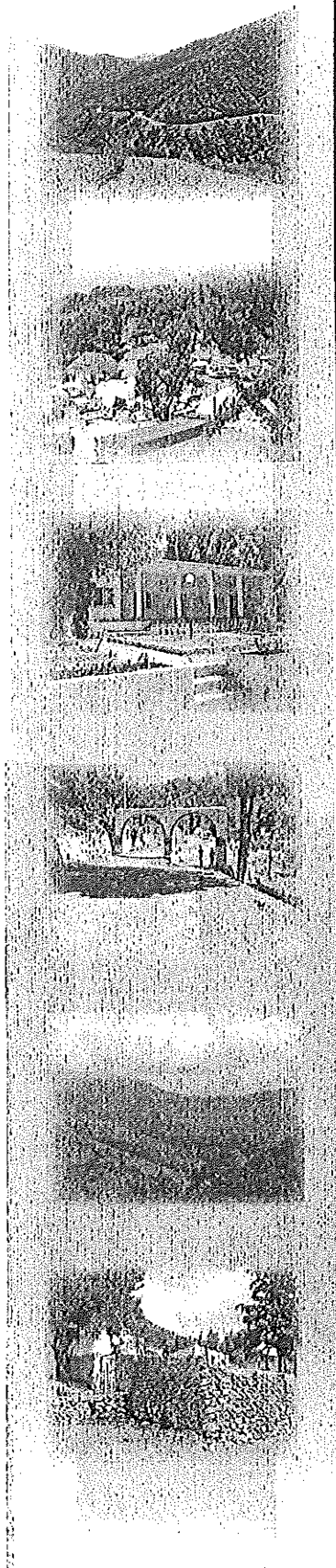
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'HABITAT  
DE L'URBANISME ET  
DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE  
AGENCE URBAINE DE TAZA



PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE  
**TAINASTE**

*Note de présentation*

*Mars 2010*



## SOMMAIRE

<b>I-</b>	<b>PRESENTATION DE LA COMMUNE DE TAINASTE.....</b>	<b>2</b>
	1.SITUATION GEOGRAPHIQUE : .....	2
	2.DONNEES NATURELLES : .....	2
	3.DONNEES DEMOGRAPHIQUES : EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE ET DU CENTRE :.....	3
	4.DONNEES ECONOMIQUES : .....	4
<b>II-</b>	<b>PRESENTATION DU CENTRE DE TAINASTE.....</b>	<b>4</b>
	1.STRUCTURE FONCIERE : .....	4
	2.MORPHOLOGIE ET TYPOLOGIE DE L'HABITAT:.....	4
	3.LES EQUIPEMENTS: .....	5
	4.PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE:.....	6
<b>III-</b>	<b>PRINCIPES ET OPTIONS D'AMENAGEMENT.....</b>	<b>7</b>
<b>IV-</b>	<b>PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET SPATIALES A L'HORIZON DE 2018:9</b>	
	1.PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON DE 2018:.....	9
	2.PROJECTIONS SPATIALES A L'HORIZON DE 2018:.....	10

L'étude d'élaboration du plan d'aménagement du centre Tainaste est le fruit d'une convention de coopération (n° 01/2006 signée en 10/01/2006) entre l'agence urbaine de Taza et la commune rurale de Tainaste.

L'objectif principal de cette étude est la recherche d'un outil efficace pour le développement du centre, le drainage des projets d'investissements et la concrétisation de l'objectif gouvernemental en matière de développement rural. Cet objectif est nettement encouragé par la particularité de Tainaste qui dispose de potentialités naturelles et humaines importantes permettant au centre de devenir un centre délimité.

## I- Présentation de la commune de TAINASTE

### 1. Situation géographique :

La commune rurale de Tainaste appartient à la province de Taza et s'étend sur une superficie de 153 Km<sup>2</sup>, Elle est limitée comme suit :

- Les C.R de TAHAR SOUK et BOURD au Nord ;
- La C.R de El GOUZATE au Sud ;
- La C.R de BNI FTAH et GZENAYA Al JANOUBIA à l'Est ;
- La C.R de KAF El GHAR à l'Ouest.

La Commune Rurale de Tainaste se situe sur la Route Provinciale n°5413 reliant les communes de M'sila et Bourd , à 63 km de la ville de Taza et 45 Km de la municipalité de Thar Souk.

### 2. Données naturelles :

#### ➤ Le relief:

Le relief de la commune de Tainaste est très varié, avec une dominance de l'aspect montagneux raide, ponctué par un ensemble de collines et de cimes, engendrant des conditions de vie très difficiles. Ce site révèle une topographie très accidentée traversée par une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant la commune et le centre, Ceci explique la rareté des terrains agricoles plates et celle des terrains ouvrables à l'urbanisation.

➤ *Le couvert végétal:*

*La commune de Tainaste est couverte par une superficie étendue du domaine forestier de l'ordre de 6200 hectares présentant les 41 % de la superficie totale de la commune. Cependant et malgré les bienfaits de la forêt sur les niveaux écologique et socioéconomique, ce domaine est menacé de plus en plus à cause du phénomène de l'érosion ainsi que des violations commises par l'homme. Pour cela, plusieurs opérations de reboisement atteignant les 100 hectares sont en cours avec 50 hectares autres programmés pour les dix années prochaines.*

*3. Données démographiques : Evolution de la population de la commune et du centre :*

*Selon les résultats du recensement général de 1994 et de 2004, la population de la commune rurale de Tainaste a enregistré un taux d'accroissement de (0,5%) puisqu'elle est passée de 10732 habitants à 11246 hab. le nombre de familles a enregistré lui aussi une évolution positive passant de 1648 en 1994 à 1852 en 2004.*

*Cependant la population du centre a connu un taux de recule de (-1,2%) puisqu'elle est passée de 2074 habitants à 1905 habitants à cause de l'exode rurale vers les centres urbains avoisinants. Cette réalité est due principalement à plusieurs facteurs, comme la déficience de l'infrastructure, l'absence de certains équipements publics (éducatifs, et socio culturels), la difficulté de la nature topographique ainsi que la rareté de l'opportunité de l'emploi (chômage).*

*Age de la population:*

*La commune est constituée d'une population répartie comme suit :*

- 56.7 % est une population active (15-59 ans).
- 18.1 % est une population âgée de (6-14 ans).
- 13.9 % des habitants ont moins de (6 ans).
- 11.3 % sont âgés de plus de 60 ans.

*L'importance de la tranche d'âge active nécessite la prise en considération de ses besoins en termes d'équipements publics ainsi que la mise en place d'une structure économique importante. Et ce, afin de contribuer à remédier au phénomène du chômage.*

#### *4. Données économiques :*

*L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture malgré les difficultés que reconnaît ce secteur. Quant au secteur industriel, il est absent excepté quelques unités artisanales. Pour ce qui est du secteur commercial, celui-ci survit avec ses 25 unités et deux souks hebdomadaires dont l'un occupe deux hectares au sein du centre et l'autre 1.5 ha à l'extérieur du centre. Il reste à noter que les potentialités forestières sont très importantes et peuvent être exploitées dans le secteur touristique (tourisme écologique, randonnées touristiques, la chasse....etc.)*

## *II- Présentation du centre de TAINASTE*

### *1. Structure foncière :*

*La structure foncière du centre de Tainaste est caractérisée par la présence de 18,5 hectares de terrains domaniaux alors que le reste des terrains sont privés. Outre ce facteur, plusieurs d'autres notamment l'aspect montagneux dominant, freinent l'extension urbanistique et découragent l'implantation des grands projets d'investissements, d'infrastructure et des équipements publics essentiels pour subvenir aux besoins de la population locale.*

### *2. Morphologie et typologie de l'habitat:*

*L'habitat dominant à la Commune de Tainaste est de type Rural (65,6%) utilisant des procédés traditionnels. On note également la présence de l'habitat moderne (15,8%) utilisant d'autres matériaux nouveaux, ainsi que l'habitat insalubre avec 15.3 %, et uniquement 0.2% sont des villas.*

### 3. Les équipements:

#### a. Equipements et services publics

*La Commune Rurale de Tainaste compte un certain nombre d'équipements publics administratifs, socioculturels éducatifs, ...etc, mais qui ont besoins d'être renforcés par d'autres, pour pouvoir répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taounate ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.*

*Le centre dispose de :*

- Un souk hebdomadaire.*
- Une école primaire.*
- Un collège en cour de construction*
- Une gendarmerie*
- Forces auxiliaires (logement)*
- Les Eaux et Forêts*
- Une Mosquée*
- Une maison des jeunes*
- Un dispensaire,*
- Une agence postale*
- Une maison communale,*
- Un cimetière.*

#### b. Equipements d'infrastructure

*\* Réseaux viaire : Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire de la Commune caractérisé par une topographie accidentée et par la dispersion des douars. Seule la Route Provinciale n°5413 joue un rôle dynamique et structurant.*

**\*L'eau potable :** *Le taux d'alimentation en eau potable est de l'ordre de 80% ce qui demeure insuffisant. Le reste de la population s'approvisionne des sources naturelles (Ain Saloun, Ain Srira, Ain Lakbira...). Il est à signaler que le projet approvisionnement de la population en eau potable à partir du barrage Asfalou est programmé pour les dix prochaines années par l'ONEP.*

**\*L'électricité :** *le centre bénéficie d'un taux de branchement au réseau d'électricité général atteignant 100%*

**\*L'assainissement :** *En raison de l'absence du réseau d'assainissement, on fait recours au système des fosses septique avec tout ce qui s'en suit en terme de pollution de la nappe phréatique et de l'air.*

#### **4. Problématique de développement du centre:**

*La problématique du développement urbain du centre de Tainaste apparaît clairement dans les rapports d'interaction de différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. Ces problèmes qui influencent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :*

- a. L'existence d'un ensemble de risques naturels liés à la structure topographique locale telle que l'érosion.*
- b. Limitation des surfaces urbanisables au centre à cause de multiples facteurs (concentration de la population dans une zone d'une topographie difficile, dominance de la propriété forestière....)*
- c. L'éparpillement des habitations et l'absence de lien et jonction entre ces unités (à cause des obstacles topographiques) favorise l'éclatement démesuré du centre et constitue un challenge pour toute future planification;*
- d. La structure foncière est variée avec la prédominance des terrains privés. malgré l'existence d'une intéressante réserve en terrains domaniaux (18.5 ha) ceux-ci restent difficilement exploitables à cause de la topographie trop accidentée.*
- e. L'absence d'homogénéité dans le paysage urbain du centre (habitat rural, habitat insalubre, habitat économique)*

- f. *Le déficit dans les équipements publics dans le centre réduit son attractivité et le rend encore plus dépendant des autres centres avoisinant.*
- g. *L'insuffisance des équipements socioculturels par rapport aux besoins de la population.*
- h. *La faiblesse de la structure économique locale encourage l'exode rural ;*
- i. *L'absence du réseau d'assainissement et l'insuffisance du réseau viaire ;*

*Dans ce contexte de difficultés naturelles et de déficience économique, quelles sont les démarches à suivre et les visions à appliquer pour la mise en place d'un projet de développement en mesure de faire évoluer le centre de point de vue urbanistique et de façon durable et équilibré ?*

*NB : il est indispensable pour la préservation de la sécurité des habitants, de prendre en considération la nature et les risques topographiques dans chaque projet de construction en terme de :*

- a. *La stabilité du terrain, de la structure porteuse...etc.*
- b. *L'application des dispositions du règlement parasismique RPS 2000 aussi bien dans la phase de conception architecturale que dans la phase de calcul de structure.*
- c. *Le site du centre de Tainaste révèle une topographie accidentée avec une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant le centre, ce qui nécessite des ouvrages pour le drainage des eaux pluviales et des mesures de stabilisation du terrain.*
- d. *Toute construction est interdite dans les zones dangereuses des chaâbas.*

### *III- Principes et options d'aménagement*

*Dans l'objectif de mettre en place un développement durable au niveau du centre de TAINASTE, un ensemble de principes ont été déterminés pour concevoir une vision globale d'aménagement et une vision future de développement, ainsi donc, le parti d'aménagement retenu se base sur les options suivantes :*



- Favoriser l'extension urbanistique le long de la Route Provinciale n°5413 en créant des zones d'habitat en R+2 le long de la route avec une hiérarchisation de zoning en s'y éloignant.
- Le renforcement de la partie Est du centre qui dispose d'un certain nombre de terrains domaniaux pour pouvoir en tirer partie, et en vue d'y créer un noyau urbanistique intégrant des équipements capables de répondre aux besoins de la population future du centre et son environnement immédiat.
- La création, dans les parties donnant sur les plus belles vues panoramiques naturelles, des zones réservées aux activités récréatives et touristiques où sont autorisés les équipements et constructions accompagnant directement le tourisme : la restauration, salle d'animations,...etc.
- L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à réduire la dispersion de l'habitat qui caractérise le centre actuellement
- Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que la préservation des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.
- Projeter un réseau viaire qui favorise la fluidité des différents déplacements urbains et assure l'accessibilité aux différentes zones projetées, de sorte à l'intégrer dans le contexte naturel et dans le « tissu urbain » existant tout en respectant les différentes composantes suivantes:
  - La topographie du site ;
  - Les sentiers appropriés par les habitants ;
  - Le cadre bâti existant ;

#### IV- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2018:

L'élaboration d'un plan d'aménagement découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement de la Commune de Tainaste ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.

##### 1. Projections démographiques à l'horizon de 2018:

###### a. Projection Minimale :

En considérant que les projections de la population de la Commune de Tainaste sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 0,5%, on retient les résultats suivants :

Années	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Nombre d'habitants de la Commune : Taux d'Accroissement = 0,5	11246	11359	11473	11588	11704	11822	11940	12060
Nombre des ménages de la Commune : Taille Moyenne = 6,07	1852	1871	1890	1909	1928	1948	1967	1987
Nombre d'habitants du Centre : Taux d'Accroissement= 0,5	1905	1924	1943	1963	1983	2003	2023	2043
Nombre des ménages du Centre Taille Moyenne = 4,71	404	409	413	417	421	425	429	434

###### b. Projection Maximale :

En considérant que le centre de Tainaste fait partie du projet de promotion en un centre délimité, sa population fait partie de la population urbaine de la province et en constitue 0.76% selon le recensement de 2004. Nous pouvons supposer que ce centre constituera le même

pourcentage dans les dix années avenir. Ainsi donc, Les projections de la population du centre de Tainaste sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2 %:

Années	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Nombre d'habitants de la province : Taux d'Accroissement = 2	250258	260368	270887	281831	293217	305063	317387	330210
Nombre d'habitants du centre : Taux d'Accroissement = 2	1905	1982	2062	2145	2232	2322	2416	2513
Nombre des ménages du Centre Taille Moyenne = 4.71	404	421	438	455	474	493	513	534

## 2. Projections spatiales à l'horizon de 2018:

### a. Capacité d'accueil du centre:

Désignation	Superficie Actuelle ha	Densité Hab/ha	Population	Superficie projetée ha	Densité Hab/ha	Population
économique	12,13	350	4245	15,56	350	5446
mono-familial	0,27	200	54	2,15	200	430
<b>Total</b>	<b>12,40</b>	<b>-</b>	<b>4299</b>	<b>17,71</b>	<b>-</b>	<b>5876</b>

### b. Occupation du sol

Désignation	Existant (m2)	A créer (m2)	Total (m2)	% du Total
Habitat Economique	121324	155645	276969	56
Habitat mono-familial	2718	21453	24171	89
<b>Total</b>	<b>124042</b>	<b>177098</b>	<b>301140</b>	<b>72</b>
<b>Equipements</b>				
Administratifs	16341	11250	27591	41
Enseignement	11861	0	11861	0

Santé	551	0	551	0
Socioculturels	173	8436	8609	98
Culte (mosquée)	1355	745	2100	35
Espaces verts	-	20289	20289	100
Equipement de sport	-	2684	2684	100
Souk	8274	0	8274	0
Autres (cimetière)	4153	0	4153	0
<b>Total</b>	<b>42708</b>	<b>43404</b>	<b>86112</b>	<b>42</b>
<b>Autres utilisations</b>				
Zone récréative ZR	-	4136	4136	100
Réserve agricole /RA	-	249523	249523	100
Zone de boisement/ RB	650451	0	650451	0
ZNA	-	70033	70033	100
<b>Total</b>	<b>650451</b>	<b>323692</b>	<b>974143</b>	<b>-</b>
<b>Total G</b>	<b>817201</b>	<b>544194</b>	<b>1361395</b>	<b>63</b>
Voirie ( $\leq 20\%$ )	-	0	373300	0
Places	1098	1998	3096	65
Parkings	-	5708	5708	100
SN source naturelle	277	0	277	0
<b>Total périmètre d'aménagement</b>			<b>174,38 Ha</b>	